

<http://www.minefi.gouv.fr>

Paris, le 4 septembre 2006
451

Installation du Conseil pour la diffusion de la culture économique (CODICE)

Thierry Breton, ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, a installé le 4 septembre 2006 le Conseil pour la diffusion de la culture économique (CODICE) qui sera présidé par Claude Perdriel, chef d'entreprise, Directeur général de Challenges et Président du groupe du Nouvel Observateur.

A l'occasion de la rentrée scolaire et compte tenu des besoins de pédagogie économique, Thierry Breton s'est félicité de la mobilisation d'économistes, de représentants du monde de l'Éducation et des médias ainsi que d'acteurs de la société civile, autour de ce sujet qu'il considère comme "un enjeu économique mais aussi démocratique de première importance".

Alors que les trois quarts des Français manifestent de fortes attentes pour une meilleure formation et information en matière d'économie, Thierry Breton a invité le Conseil à s'attacher à lui faire des propositions d'actions concrètes en matière :

- de communication de l'actualité économique à partir de messages accessibles à tous, insistant notamment sur la nouvelle mission confiée aux services de Bercy dans ce domaine ;
- des initiatives auprès des entreprises, de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle pour rendre plus familiers aux jeunes, le monde de l'entreprise et les métiers qu'on y exerce ;
- de médiatisation de la culture économique en mobilisant les professionnels du secteur : producteurs, diffuseurs et éditeurs.

Thierry Breton a demandé qu'un premier plan d'actions lui soit remis en décembre prochain.

Il a souhaité que ces travaux aident les Françaises et les Français à mieux appréhender la réalité économique : "nos concitoyens doivent avoir les moyens d'évaluer les décisions économiques auxquelles ils sont confrontés et de juger les projets économiques qui leur sont proposés".

Contacts presse :

Cabinet de Thierry BRETON : 01 53 18 41 35